

# Bulletin de Santé du Végétal

## Grandes cultures



N° 28 - 5 octobre 2021

BSV  
Bretagne

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Colza	Stades		<ul style="list-style-type: none"> <li>Stade moyen : 4 à 5 feuilles vraies. <b>Conditions poussantes</b></li> </ul>
	Altises		<ul style="list-style-type: none"> <li>La majorité des parcelles est sortie de la période indicative de risque. Faibles dégâts enregistrés. Les parcelles qui ont levé il y a moins de 15 jours doivent encore être surveillées.</li> <li><b>Point sur l'observation des larves d'altises (méthodes et seuils).</b></li> </ul>
	Tenthrede de la rave		<ul style="list-style-type: none"> <li>Des captures et des dégâts globalement faibles.</li> <li>Conditions climatiques assez peu favorables.</li> </ul>
	Limaces		<ul style="list-style-type: none"> <li>La majorité des parcelles est hors de la période de sensibilité.</li> </ul>
	Pucerons		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Puceron vert du pêcher</b> : Forte baisse des infestations, risque <b>faible</b>.</li> <li><b>Puceron cendré du chou</b> : aucune infestation</li> <li>Conditions climatiques peu favorables</li> </ul>
Maïs	Pyrale		<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Résultats préliminaires.</b></li> <li>Juste avant la récolte (septembre/octobre), réaliser un sondage larvaire dans les parcelles pour évaluer la présence des pyrales dans votre parcelle : observation importante pour appréhender la pression éventuelle pour la campagne suivante.</li> <li>Broyage de cannes de maïs nécessaire quand des dégâts sont constatés dans les parcelles.</li> </ul>
Céréales à paille			<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Luttés préventives contre les pucerons et faux semis.</a></li> </ul>
Zoom sur...			<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ambrosie à feuilles d'armoise, une lutte à engager précocement dès sa détection <a href="#">note nationale 2021 à lire. Cliquez-ici</a></li> </ul>

Risque global très faible

Légende : Risque global très fort



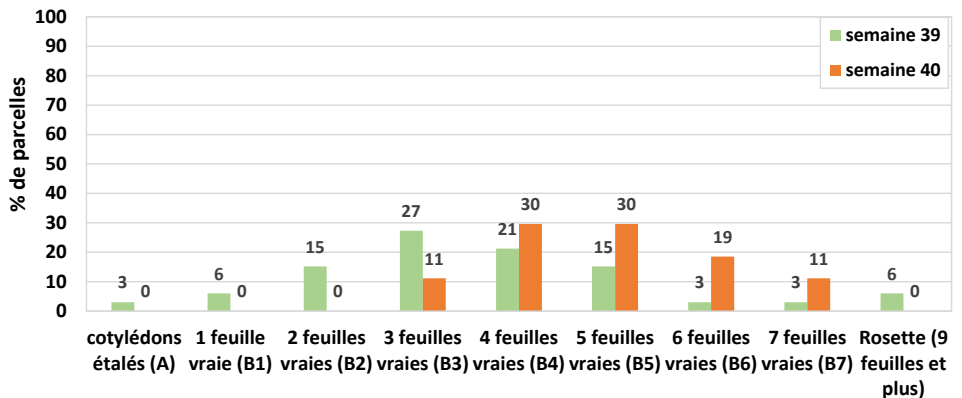
## COLZA

### Stades

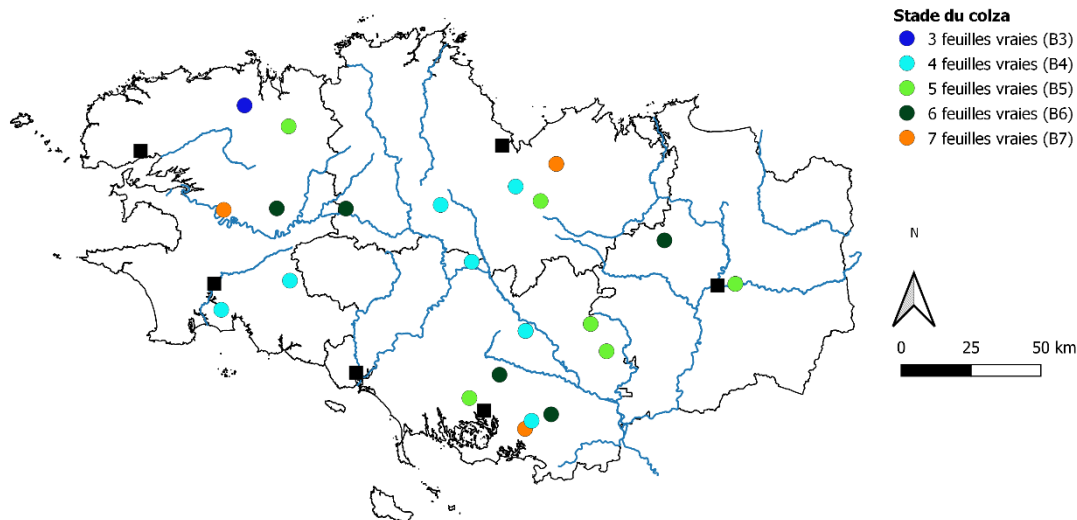
27 parcelles suivies pour le stade cette semaine.

- Stade moyen : 4 à 5 feuilles vraies (B4 - B5)
- Stade minimum : 3 feuilles vraies (B3)
- Stade maximum : 7 feuilles vraies (B7)

Les conditions poussantes des prochains jours favoriseront un développement rapide de la culture.



Carte 1 : répartition géographique des stades du colza observés pour la semaine 40



### Ravageurs

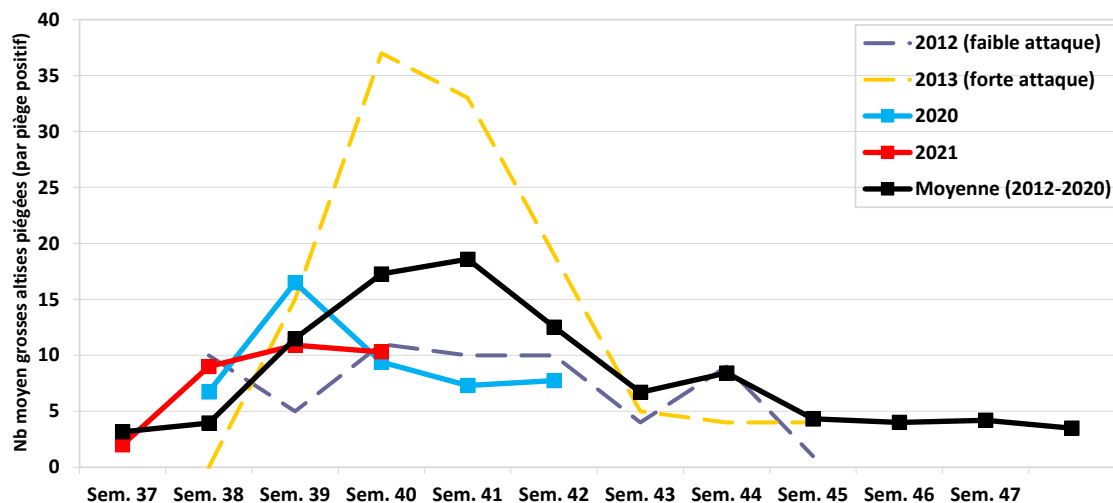
**Altise d'hiver (grosse altise) et altise des crucifères (petite altise) : Fin de la période de risque pour la majorité des parcelles.**

Observations issues des parcelles du réseau :

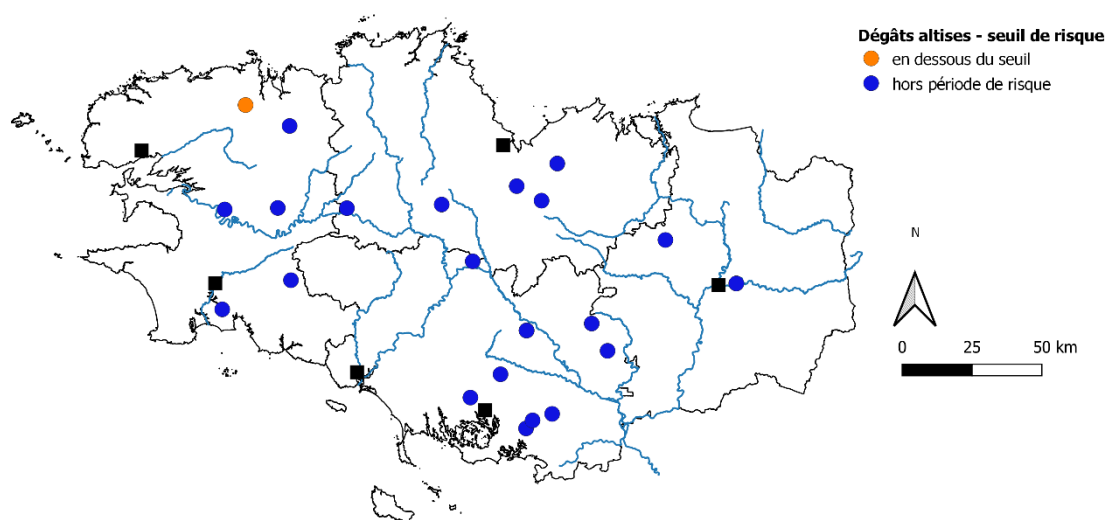
Résultat des piégeages : Cette semaine, 23 pièges ont été relevés et 13 sont positifs pour un cumul de 135 altises capturées. Les captures ont été faites sur l'ensemble de la région.

Observation des plantes : 17 parcelles ont été observées pour ce ravageur, 8 sont encore dans la période indicative de risque mais des dégâts ont été observés sur seulement 3 d'entre-elles (1 à Plouvorn dans le Finistère et 2 à Guegon dans le Morbihan). En moyenne 21% des plantes présentes des dégâts pour 4% de la surface foliaire attaquée en moyenne. Aucun seuil de risque n'a été dépassé.

Grappe 1 : dynamique des captures de la grosse altise.



Carte 2 : répartition géographique des parcelles observées pour les dégâts d'altises et du seuil de risque semaine 40



### Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus.

80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Pour les levées tardives, à partir du 1er octobre, la vitesse de développement des colzas étant ralentie, le seuil est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.

Pour la grosse altise, il faut aussi tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

### Analyse de risque et prévisions :

Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque et la majorité des parcelles ont maintenant dépassé la période de sensibilité.

Le risque est donc **faible**. Cependant les parcelles qui ont levé récemment doivent encore être surveillées avec attention.

Pour mieux comprendre les altises : [Plus d'informations dans le BSV n°25 - cliquez-ici](#)

### *Larves d'altises d'hiver : Priorité à l'observation de vos propres parcelles*

Mise en place de la surveillance dans les parcelles :

La surveillance doit se porter sur la présence ou l'absence des larves de grosses altises dans les pétioles, surtout dans les parcelles où les colzas sont chétifs. Dans les parcelles où les colzas sont bien développés, la présence des larves est moins préjudiciable.

Il n'existe pas de lien direct entre les piégeages des altises d'hiver adultes dans les cuvettes jaunes et la présence ultérieure de larves.

Il est très important de faire ses propres observations dans les parcelles et notamment dans les parcelles les moins développées.

Vigilance dans les parcelles à risque mais aussi dans les parcelles les moins développées.

Les observations sont à réaliser à partir de maintenant, deux méthodes d'observation existent :

- **Méthode de dissection** : il s'agit de prélever 20 plantes prises au hasard dans la parcelle, de les couper longitudinalement au niveau des pétioles et de bien observer pour noter la présence ou non de larves.
- **Méthode Berlèse** : il s'agit également de prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet, puis, d'éliminer l'extrémité des feuilles et de les laver. Ensuite, il faut disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) avec un mélange (eau + alcool). Ce dispositif doit être installé dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes. Les larves tomberont dans la solution environ au bout d'une semaine.

#### Période d'observation :

5 – 6 feuilles à la reprise de végétation.

#### Seuil indicatif de risque :

il dépend du risque à la parcelle (cf. tableau ci-dessous).

Risque moyen à fort :

Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins une larve  
Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pied

Risque faible : aucun seuil.

Les colzas supportent bien plus de 2 – 3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents.

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid – gel soutenu pendant l'hiver
<ul style="list-style-type: none"><li>• Parcelle recevant de la matière organique au semis.</li><li>• Forte minéralisation à l'automne.</li><li>• Bonne implantation du colza.</li></ul>	Risque faible	Risque faible à moyen
<ul style="list-style-type: none"><li>• Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis.</li><li>• Faible minéralisation à l'automne.</li><li>• Arrêt de croissance du colza mi-novembre.</li></ul>	Risque moyen à fort	Risque fort

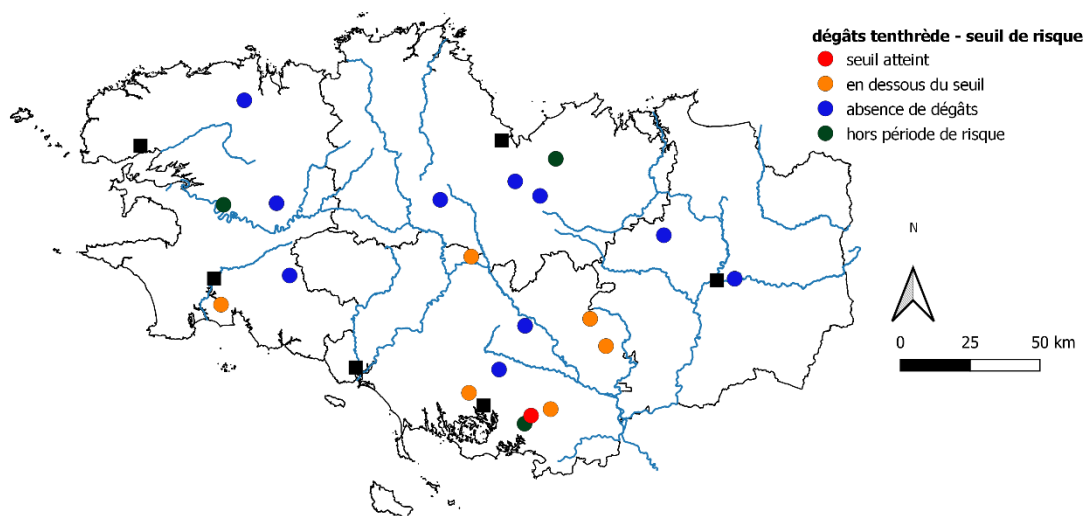
### *Tenthrede de la rave* : baisse des captures et des dégâts

Observations issues des parcelles du réseau :

**Résultat des piégeages** : sur les 23 cuvettes relevées cette semaine, seulement 4 adultes ont été piégés dans 1 parcelle située près de Plouvorn dans le Finistère.

**Observation des plantes** : Cette semaine 22 parcelles ont été suivies pour ce ravageur et des dégâts de larves ont été observés dans 7 d'entre-elle principalement dans le Morbihan. Les dégâts sont en moyenne de 12% et vont de 9% à 30% de surface foliaire dévorée. La parcelle à 30% d'attaque est située près de Berric dans le Morbihan, elle a atteint le seuil de risque. Cependant cette parcelle est au stade 4 feuilles et la majorité des dégâts ont été fait sur des colza au stade 2 feuilles.

**Carte 3** : répartition géographique des parcelles observées pour les dégâts de tenthrede et du seuil de risque semaine 40



**Période et seuil indicatif de risque** :

De levée à 6 feuilles (B6). Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

**Analyse de risque et prévisions** :

Une parcelle a dépassé le seuil de risque, mais ce sont surtout les colzas qui y ont levés tardivement qui ont été touchés. Le risque reste **faible**.

Il est fréquent d'observer des captures abondantes d'adultes, non nuisibles pour la culture, dans les cuvettes jaunes (outil d'alerte). Pour autant, cela ne présage pas forcément d'une présence abondante de larves ultérieurement dans les parcelles qui sont seules responsables des dégâts. Elles dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures. Vigilance très régulière sur l'évolution des dégâts dans les parcelles en cas de présence de larves car les dégâts peuvent être rapides.

Larve de tenthrede de la rave



Adulte de tenthrede de la rave



Source : Terres Inovia



### **Limaces :**

#### **Majorité des parcelles en dehors de la période de sensibilité.**

##### Observations issues des parcelles du réseau :

**Résultats des piégeages** : sur les 12 pièges relevés, 4 ont permis la capture de 5 limaces.

**Dégâts sur plantes** : sur les 12 parcelles suivies, 6 présentent des morsures et seulement une est dans la période de risque.

##### Période et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3).

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque. Plus d'informations dans le [BSV n°25 - cliquez-ici](#).

##### Analyse de risque et prévisions :

L'activité des limaces est fortement limitée depuis le début de la saison suite à l'absence de précipitations (très peu de captures et de dégâts observés cette semaine). Les prévisions météorologiques annoncées pour les prochains jours seront cependant favorables aux limaces. Cependant la majorité des parcelles ont dépassé le stade 3 feuilles. Le risque reste **faible**.

Pour évaluer le risque limace à la parcelle, utilisez la grille d'évaluation suivante : [\(BSV n°25 - cliquez-ici\)](#).

### **Pucerons du colza (*Puceron vert du pêcher et puceron cendré du chou*) : baisse de la présence dans les parcelles**

##### Observations issues des parcelles du réseau :

19 parcelles observées et 4 sont infestées par des pucerons vert du pêcher.

**Puceron vert du pêcher** - il a été observé dans 9 parcelles.

**Parcelles à plus de 20% d'infestation (1)** : Pleuven (20%) dans le Finistère. **Pour cette parcelle il faut vérifier si la variété présente une résistance ou non au virus du TUYV.**

**Parcelles à moins de 20% d'infestation (3)** : Cesson-Sévigne en Ile-et-Vilaine (15%) et Croixanvec (5%) Berric (10%) dans le Morbihan.

Le puceron cendré n'a pas été observé cette semaine.

##### Période et seuil indicatif de risque :

Le seuil de risque est de 20% de plantes infestées **pour les variétés non résistantes au virus du TUYV et qui n'ont pas dépassé le stade 6 feuilles**

##### Analyse de risque et prévisions :

Le puceron vert du pêcher est le plus préjudiciable puisqu'il peut transmettre 3 virus. Il a été observé dans les 4 parcelles infestées. Cependant seule 1 parcelle a au moins 20% d'infestation, **il y a un risque si elle n'est pas résistante au virus.** Elle doit faire l'objet d'une surveillance accrue.

Pour les 3 autres parcelles avec le puceron vert il faut suivre leur évolution et vérifier si la variété est résistante.

D'ici la semaine prochaine, la majorité des parcelles aura dépassé la période de sensibilité. Cependant pour les semis et les levées tardifs il faudra continuer l'observation.

Le risque est **faible** pour les variétés résistantes au virus du TUYV. (Exemples : Tempo, LG Aviron, Ambassador et Temptation).

Pour les variétés qui ne sont pas résistantes au virus du TUYV le risque passe à **faible**.

Afin de vérifier si votre variété présente une résistance au virus, consultez sa fiche sur le site de [myVar cliquez-ici](#)

Plus d'informations sur les pucerons sur colza [cliquez-ici](#). (source Terres Inovia)



**Photos du puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) – source Ephytia**

## MAÏS

### *Insectes foreurs, la pyrale*

#### Observations issues des parcelles du réseau :

Actuellement, 13 parcelles ont été sondées dont 11 en Ille-et-Vilaine et 2 dans le sud Morbihan. Des larves ont été observées dans 8 parcelles, avec une infestation moyenne de 0.02 larve/plante et 16% de plantes avec des symptômes extérieurs.

Seules les deux parcelles dans le Morbihan proche de Grand-Champ présentent un risque pour l'année suivante car les infestations moyennes sont de 0.52 larve/plante (parcelle traitée au trichogramme) et 0,64 larve/plante (parcelle non traitée).

Les 1ers résultats indiquent que les dégâts et infestations sont au plus bas depuis les 5 dernières années.

#### *Sondage larvaire à réaliser avant la récolte*

Avant la récolte, il est souhaitable d'aller dans les parcelles de maïs pour y réaliser des sondages larvaires afin d'évaluer la pression exercée par les larves de pyrale. Cette observation réalisée juste avant la récolte (septembre – octobre) permet de bien connaître la situation et de prévoir la pression éventuelle pour la prochaine campagne.

En effet, dans les parcelles où il est observé 0.5 à 0.8 larve/plante, le risque d'une infestation pour la campagne suivante est réel. Surtout lorsque les cannes n'ont pas été broyées.



Photo 1 Larves de pyrale à l'intérieur d'une tige de maïs. Source SRAL Bretagne.

#### Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis.

Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes.

#### Méthodes prophylactiques :

Après la récolte, le broyage fin et ras des cannes de maïs est fortement recommandé pour notamment détruire les larves de pyrale présentes à l'automne. L'enfouissement des résidus complètera le broyage en permettant une meilleure dégradation de ces résidus.

Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Mais, la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves diapausantes, permettant aussi de diminuer les populations de pyrale. Pour en savoir plus - [fiche accident pyrale](#)

## CEREALES A PAILLE

Des mesures peuvent être mises en œuvre pour limiter l'arrivée des pucerons d'automne. Ces actions permettent également de lutter contre les plantes adventices.

#### *Lutte préventive contre les pucerons d'automne :*

**Détruire les repousses de céréales** : les pucerons présents à l'automne (principalement *Rhopalosiphum padi*) peuvent transmettre le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) aux jeunes plants de céréales (entre la levée et le stade 3 feuilles). La destruction des repousses de céréales permet de réduire les populations de pucerons avant les nouveaux semis.

**Éviter les semis précoces** : en Bretagne, la période de semis idéale est comprise entre le 25 octobre et le 10 novembre. Plus le semis est précoce, plus la culture est exposée dans le temps aux insectes vecteurs de viroses, ce qui risque d'accentuer la pression de la JNO. Retarder la date de semis permet aussi d'éviter les vols précoces de pucerons.

Ci-dessous dans la page suivante une planche d'identification des différents pucerons

#### *Réduire le salissement par les faux semis à l'automne :*

Les plantes adventices exercent une concurrence avec les céréales pour différents éléments tels que l'eau, la lumière... et crée

un milieu favorable à l'installation et au développement de certaines maladies ou ravageurs (pucerons à l'automne). Une des mesures de prophylaxie possible à mettre en place est le **faux semis** qui permet de :

- Stimuler les levées des plantes adventices avant l'implantation de la culture et avoir une action directe sur la réduction du stock semencier.
- Le faux semis doit être réalisé sur un sol frais avec un travail du sol superficiel (2 à 4 cm maximum) pour maximiser la levée des adventices. Par la suite, les adventices levées doivent être détruites avant l'implantation de la culture, de préférence en conditions sèches.
- Cette technique peut être associée au décalage de la date de semis ce qui permet de limiter la levée des plantes adventices, notamment les graminées germant préférentiellement à l'automne.

### *Rhopalosiphum padi*



Mesure en 1,5 et 3 mm, de couleur vert olive à brun avec une zone de couleur rouille à la base (cercle rouge sur photo). Antennes courtes

### *Rhopalosiphum maïdis*



Mesure en 1,5 et 2,75 mm, de couleur bleu vert clair à presque noire avec des zones de couleur violet foncé à la base (cercle rouge sur photo). Antennes courtes

### *Sitobion avenae*



Mesure en 2 et 3 mm, de couleur variable allant de vert jaune à marron très foncé. Antennes longues et pigmentées (3/4 de la taille)

### *Metopolophium dirhodum*



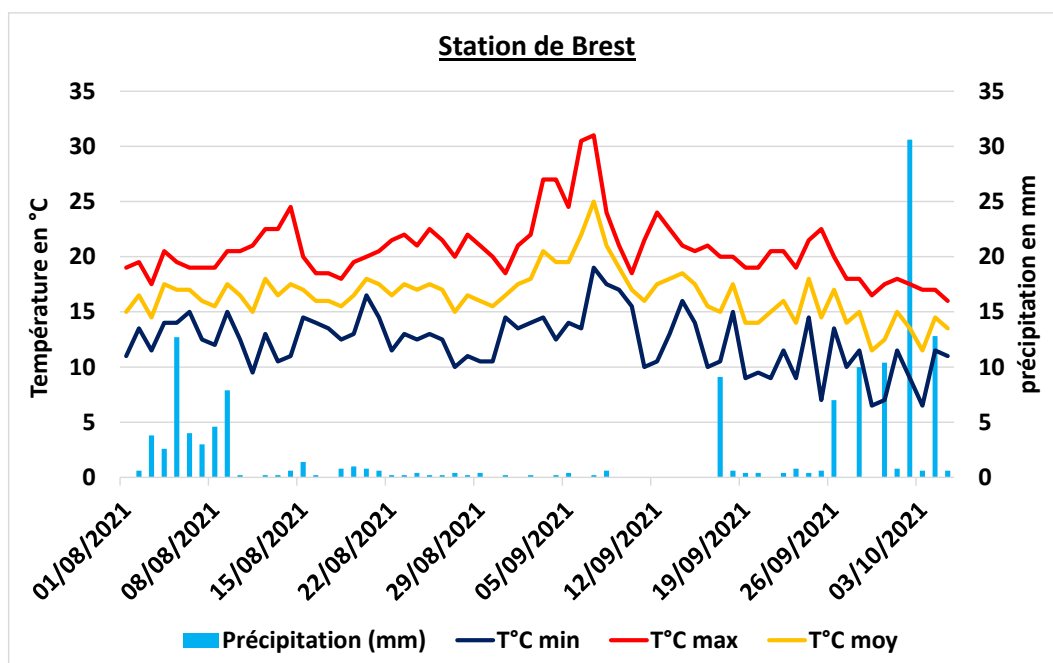
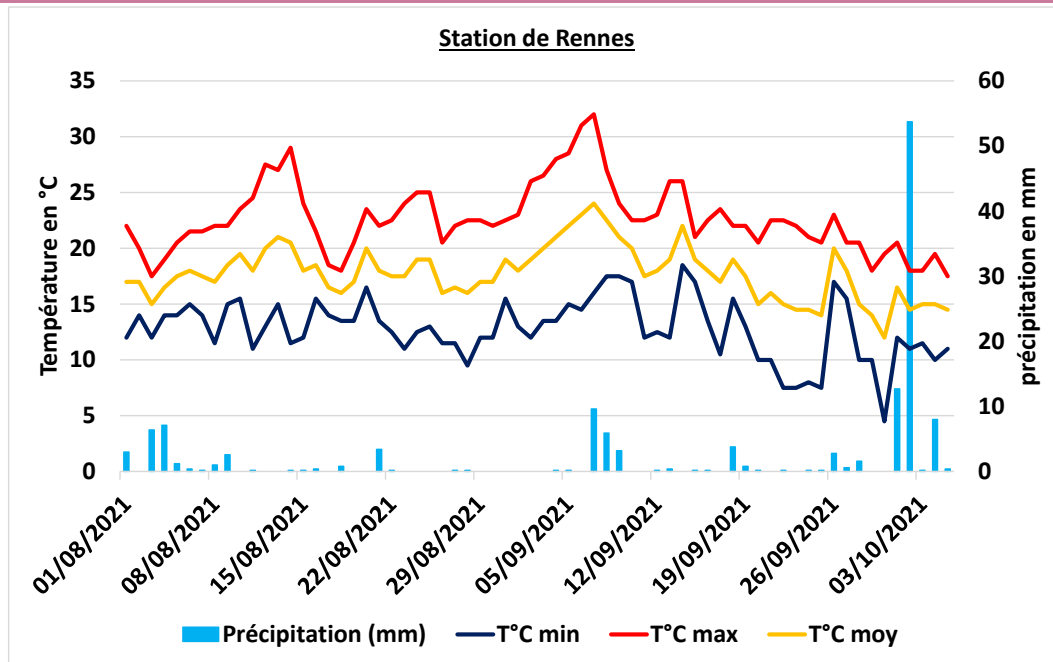
Mesure en 2,25 et 3 mm, de couleur vert jaunâtre ou rose avec une ligne brillante sur le dos (cercle rouge sur photo). Antennes longues avec extrémités sombres.

### *Schizaphis graminum*



Mesure en 1,75 et 2 mm, de couleur vert pomme avec une ligne médiane vert sombre (cercle rouge sur photo). Antennes de assez longues.





Données météorologiques entre le 1er août et le 05 octobre 2021 pour les villes de Rennes (35) et de Brest (29). Source : MétéoData

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

AGRICULTEURS, AGRIAL, BCEL-OUEST, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, CETA 35, D2N, EILYPS, EUREDEN, GARUN LA PAYSANNE, HAUT -BOIS NEGOCE, INRAE, LYCEE DE BREHOULOU, LE GOUESSANT, LEGALL CORRE, TERDICI.

#### Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières - Tél : 02 98 88 97 71

#### Rédigé par :

FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Damien Leclercq  
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

#### Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.